

No de résolution



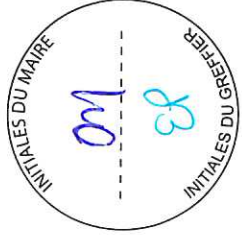
SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE ET WEBDIFFUSÉE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE DE CARIGNAN, LE **2 FÉVRIER 2022, À 20 H.**

Sont présents :

M. Patrick Marquès, maire
Mme Édith Labrosse, conseillère
M. Luc Laforge, conseiller
Mme Stéphanie Lefebvre, conseillère
Mme Diane Morneau, conseillère
M. Frédéric Martineau, conseiller
M. Daniel St-Jean, conseiller
M. François Rioux, directeur général
Me Ève Poulin, greffière

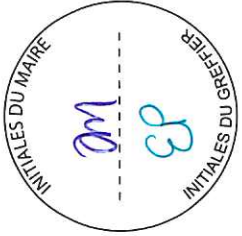
ORDRE DU JOUR

- 1** OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE
- 2** PÉRIODE DE QUESTIONS
- 3** ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4** APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
- 4.1** Séance ordinaire du 12 janvier 2022
- 5** DIRECTION GÉNÉRALE
- 5.1** Adoption - Nouvel organigramme et amendement à la politique administrative et salariale des employés cadres 2020-2025
- 5.2** Permanence - Chef de service des communications et du service aux citoyens (SAC)
- 5.3** Embauche - Secrétaire surnuméraire - Année 2022
- 5.4** Démission - Ingénieure infrastructures municipales et projets
- 6** FINANCES
- 6.1** Déboursés du mois - Janvier 2022
- 6.2** Dépôt - Liste des commandes - Janvier 2022
- 7** TRAVAUX PUBLICS
- 7.1** Octroi de mandat - Services professionnels pour la conception finale et le soutien technique durant les travaux - Nouveaux sentiers et passerelle du parc des Chenaux (PSSPA) - Tetra Tech inc. - 65 995,65 \$
- 7.2** Ajout au contrat 2021 - Nivelage et rechargement des chemins en gravier - Pavage Eugène Guilmain et Fils inc. - 7 588,35 \$
- 7.3** Autorisation - Contrat totalisant 40 000 \$ - Achat de divers matériaux et outillage - Rona Inc. - Année 2022
- 7.4** Autorisation de paiement – Acceptation provisoire avec réserve – Réalisation et installation de 5 stèles d'entrée de ville et d'un panneau directionnel – Les enseignes Professionnelles (9066-9060 Québec Inc.) – 9 110,91 \$



No de résolution

- 7.5** Autorisation de paiement - Acceptation provisoire avec réserve - Travaux de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable - Groupe Québeco inc. - 73 516,22 \$
- 7.6** Autorisation - Appropriation surplus affecté eau et égouts - Mandat d'inspection de branchements résidentiels reliés aux infrastructures de la Ville de Carignan - 30 000 \$
- 7.7** Approbation - Grille d'évaluation et de pondération - Services professionnels de laboratoire et de contrôle des matériaux - Divers projets pour les années 2022, 2023 et 2024
- 7.8** Approbation - Grille d'évaluation et de pondération - Services professionnels en ingénierie pour le support technique en période de surveillance de travaux - Projet des travaux de réfection des rues du Portage et des Pétunias
- 7.9** Nomination et renouvellement du mandat de deux (2) ans - Membres citoyens - Comité de circulation et sécurité routière
- 8** URBANISME ET ENVIRONNEMENT
- 9** SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 9.1** Approbation du budget 2022 - Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent
- 10** LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
- 10.1** Autorisation de signature - Entente - Camps de jour de soccer - Été 2022 - Club de Soccer l'Arsenal de Chambly
- 10.2** Demande d'aide financière - Laurence Brière - Patinage artistique niveau national - 200 \$
- 10.3** Embauche - Responsable des camps de jour - Été 2022
- 10.4** Embauche - animateurs camps de jour - Semaine de relâche scolaire 2022 - 28 février 2022 au 4 mars 2022
- 10.5** Embauche - Surveillant de plateaux - Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire
- 11** RÉGLEMENTATION
- 11.1** Avis de motion - Projet de règlement no 245 (2022) modifiant le règlement no 245 (2021) concernant les branchements et raccordements aux services publics
- 11.2** Avis de motion - Projet de règlement d'emprunt no 539 (2022) autorisant les travaux de réfection de conduites d'eau potable, d'équipements sanitaires et réfection de la rue des Pétunias, décrétant un emprunt de 499 800 \$
- 11.3** Avis de motion - Projet de règlement d'emprunt no 540 (2022) autorisant les travaux de réfection de conduites d'eau potable, d'équipements sanitaires et réfection de la rue du Portage, décrétant un emprunt de 1 809 700 \$



No de résolution

- 11.4** Avis de motion - Projet de règlement d'emprunt no 541 (2022) autorisant l'amélioration des sentiers et des sites de plein air du parc des Chenaux et la réfection de la passerelle optimiste, décrétant un emprunt de 1 935 000 \$
- 11.5** Adoption - Règlement no 495 (2022) établissant le code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux de la Ville de Carignan et remplaçant le règlement no 495-A
- 11.6** Adoption - Règlement no 483-21-U modifiant le règlement de zonage no 483-U (ancien dépanneur île Goyer et zones à vocation mixte)
- 12** INFORMATIONS
- 13** DIVERS
- 14** LEVÉE DE LA SÉANCE

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

Monsieur Patrick Marquès, maire, déclare la séance ouverte, il est 20 h 00.

2 PÉRIODE DE QUESTIONS

3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

22-02-39

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

4 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Séance ordinaire du 12 janvier 2022

22-02-40

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 janvier 2022.

5 DIRECTION GÉNÉRALE

5.1 Adoption - Nouvel organigramme et amendement à la politique administrative et salariale des employés cadres 2020-2025

22-02-41

CONSIDÉRANT la nomination du directeur général;

CONSIDÉRANT que l'organigramme de la Ville de Carignan doit être mis à jour;

CONSIDÉRANT qu'il a lieu d'amender la politique administrative salariale des employés cadres 2020-2025;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Luc Laforge, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le nouvel organigramme de la Ville de Carignan selon la proposition déposée au conseil municipal en plénier;

D'AMENDER la Politique administrative et salariale des employés cadres 2020-2025 selon la proposition déposée au conseil municipal en plénier.

22-02-42

5.2 Permanence - Chef de service des communications et du service aux citoyens (SAC)

CONSIDÉRANT les recommandations de madame Éline Magnan, directrice du Service des communications, relations publiques et citoyennes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Luc Laforge et résolu à l'unanimité :

D'OFFRIR le statut permanent à monsieur Benjamin Gosselin à titre de chef de service des communications et du service aux citoyens (SAC);

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508.

22-02-43

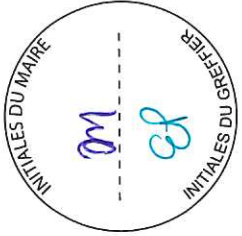
5.3 Embauche - Secrétaire surnuméraire - Année 2022

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER madame Hélène Otis, à titre de secrétaire surnuméraire;



No de résolution

QUE cette embauche soit rétroactive au 31 janvier 2022;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-160-00-181.

22-02-44

5.4 Démission - Ingénieure infrastructures municipales et projets

CONSIDÉRANT la démission de madame Jessica Marion, ingénieure infrastructures municipales et projets;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ACCEPTER la démission de madame Jessica Marion, ingénieure infrastructures municipales et projets en date du 4 mars 2022;

QUE le conseil municipal de Carignan tienne à remercier madame Marion pour les belles années de loyaux services et lui souhaite tout le succès dans ses projets futurs.

6 FINANCES

22-02-45

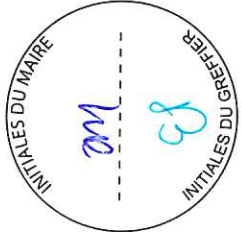
6.1 Déboursés du mois - Janvier 2022

Il est proposé par le conseiller Luc Laforge, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement des comptes du mois de janvier 2022 pour un montant de 6 882,71 \$;

DE ratifier les chèques émis durant la période du mois de janvier 2022, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 3 133 740,86 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s).



No de résolution



6.2 Dépôt - Liste des commandes - Janvier 2022

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le trésorier de la liste des commandes mensuelles du 21 décembre 2021 au 17 janvier 2022.

7 TRAVAUX PUBLICS

22-02-46

- 7.1 Octroi de mandat - Services professionnels pour la conception finale et le soutien technique durant les travaux - Nouveaux sentiers et passerelle du parc des Chenaux (PSSPA) - Tetra Tech inc. - 65 995,65 \$

CONSIDÉRANT la résolution 21-10-400 octroyant le mandat de services professionnels pour la conception préliminaire des nouveaux sentiers et de la passerelle du parc des Chenaux (PSSPA) à la firme Tetra Tech inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le mandat de services professionnels pour la conception finale et de soutien technique durant les travaux des nouveaux sentiers et de la passerelle du parc des Chenaux, à la firme Tetra Tech inc. pour un montant de 65 995,65 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-315-00-411 sous réserve d'un transfert provenant du 01-211-00-000.

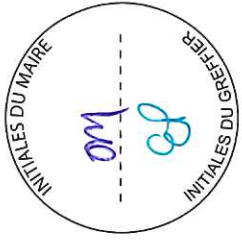
22-02-47

- 7.2 Ajout au contrat 2021 - Nivelage et rechargement des chemins en gravier - Pavage Eugène Guilmain et Fils inc. - 7 588,35 \$

CONSIDÉRANT la résolution 21-02-59 octroyant le contrat pour les travaux de nivelage et rechargement des chemins en gravier pour l'année 2021 à l'entreprise Pavage Eugène Guilmain et Fils inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :



No de résolution

D'AUGMENTER le contrat pour les travaux de nivelage et rechargement des chemins en gravier pour l'année 2021, à l'entreprise Pavage Eugène Guilmain et Fils inc. pour un montant de 7 588,35 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-320-00-531 sous réserve d'un transfert budgétaire de 4 600,00 \$ provenant du poste 02-330-00-628.

22-02-48

7.3 Autorisation - Contrat totalisant 40 000 \$ - Achat de divers matériaux et outillage - Rona Inc. - Année 2022

CONSIDÉRANT les travaux d'entretien des bâtiments, parcs et espaces verts, des véhicules, de voirie, des réseaux d'égouts sanitaires, pluvial et du réseau d'aqueduc;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER les paiements cumulatifs pour un montant de 40 000 \$ taxes incluses dans l'année financière 2022, pour l'achat de divers matériaux et outillage, à l'entreprise Rona inc.;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 22-220-02-411, 02-130-00-522, 02-310-00-522, 02-701-50-519, 02-412-00-529, 02-414-00-521, 02-415-00-521, 02-701-30-522, 02-701-50-519, 02-701-50-529 et 02-701-20-522.

22-02-49

7.4 Autorisation de paiement – Acceptation provisoire avec réserve – Réalisation et installation de 5 stèles d'entrée de ville et d'un panneau directionnel – Les enseignes Professionnelles (9066-9060 Québec Inc.) – 9 110,91 \$

CONSIDÉRANT la résolution 21-06-250 octroyant le contrat pour les travaux de réalisation et d'installation de 5 stèles d'entrée de ville et d'un panneau directionnel, à l'entreprise Les enseignes Professionnelles (9066-9060 Québec Inc.);

CONSIDÉRANT la fin des travaux de réalisation et d'installation;

CONSIDÉRANT les recommandations de l'ingénieure - Infrastructures municipales et projets;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 9 110,91 \$ taxes incluses, en guise d'acceptation provisoire avec réserve pour les travaux de réalisation et d'installation de 5 stèles d'entrée de ville et d'un panneau directionnel, à l'entreprise Les enseignes Professionnelles (9066-9060 Québec Inc.);

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 55-136-00-389.

22-02-50

7.5 Autorisation de paiement - Acceptation provisoire avec réserve - Travaux de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable - Groupe Québeco inc. - 73 516,22 \$

CONSIDÉRANT la résolution 21-02-58 octroyant le contrat pour les travaux de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable, à l'entreprise Groupe Québeco inc.;

CONSIDÉRANT la fin des travaux de mise aux normes de l'usine;

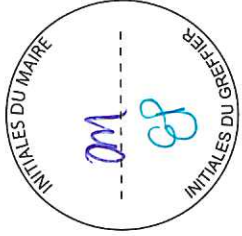
CONSIDÉRANT les recommandations de l'ingénieure – Infrastructures municipales et projets;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 73 516,22 \$ taxes incluses, en guise d'acceptation provisoire avec réserve pour les travaux de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable, à l'entreprise Groupe Québeco inc.;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 55-136-00-386.



No de résolution

22-02-51



7.6 Autorisation - Appropriation surplus affecté eau et égouts - Mandat d'inspection de branchements résidentiels reliés aux infrastructures de la Ville de Carignan - 30 000 \$

CONSIDÉRANT le mandat d'inspection visuelle des branchements résidentiels reliés aux infrastructures de l'ensemble des propriétés de la Ville de Carignan;

CONSIDÉRANT la situation du COVID-19 en 2020, et la nécessité de faire les inspections prévues en 2020 et 2021 cette année;

CONSIDÉRANT qu'il reste encore quelques inspections à effectuer et ce, afin de finaliser l'ensemble des inspections;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER l'affectation de 30 000 \$ au poste budgétaire 02-414-00-411 sous réserve d'une appropriation des surplus affecté eau et égouts pour compléter le mandat d'inspection de branchements résidentiels reliés aux infrastructures de la Ville de Carignan;

DE désigner la firme Aquatech, société de gestion de l'eau Inc. ses employés, mandataires et représentants afin de faire respecter la réglementation municipale et de l'autoriser à émettre des constats d'infraction pour et au nom de la Ville de Carignan pour le non-respect des dispositions réglementaires prévues dans le règlement 245 et ses amendements.

22-02-52

7.7 Approbation - Grille d'évaluation et de pondération - Services professionnels de laboratoire et de contrôle des matériaux - Divers projets pour les années 2022, 2023 et 2024

CONSIDÉRANT que selon l'article 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit, dans le cas de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, un système de pondération et d'évaluation des offres selon les normes requises dans son appel d'offres pour les services professionnels de laboratoire et de contrôle des matériaux;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER aux fins de pondération des offres pour les services professionnels de laboratoire et de contrôle des matériaux, les critères d'évaluation suivants :

Assurance qualité de la firme	5 points
Expérience de la firme dans des mandats de nature et d'importance similaire	20 points
Expérience du chargé de projet	30 points
Expérience du technicien principal en contrôle des matériaux	20 points
Capacité de relève du personnel clé	25 points

22-02-53

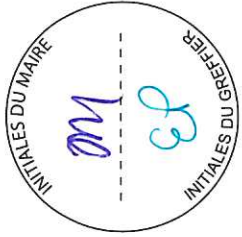
7.8 Approbation - Grille d'évaluation et de pondération - Services professionnels en ingénierie pour le support technique en période de surveillance de travaux - Projet des travaux de réfection des rues du Portage et des Pétunias

CONSIDÉRANT que selon l'article 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit, dans le cas de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, un système de pondération et d'évaluation des offres selon les normes requises dans son appel d'offres pour les services professionnels en ingénierie pour le support technique en période de surveillance des travaux – Projet des travaux de réfection des rues du Portage et des Pétunias;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER aux fins de pondération des offres pour les services professionnels en ingénierie pour le support technique en période de surveillance des travaux – Projet travaux de réfection des rues du Portage et des Pétunias, les critères d'évaluation suivants :



No de résolution

Présentation de l'offre	5 points
Compréhension du mandat	15 points
Méthodologie proposée et calendrier de réalisation	15 points
Compétence et expertise de la firme dans les travaux similaires	15 points
Qualification et expérience du chargé de projet	25 points
Qualification et expérience des membres de l'équipe	25 points

22-02-54

7.9 Nomination et renouvellement du mandat de deux (2) ans - Membres citoyens - Comité de circulation et sécurité routière

CONSIDÉRANT que les mandats de messieurs Sylvain Forgues et Carl Vignola sont échus;

CONSIDÉRANT que monsieur Sylvain Forgues désire renouveler son mandat pour deux (2) ans;

CONSIDÉRANT que monsieur Carl Vignola ne désire pas renouveler son mandat et que nous devons procéder au remplacement de celui-ci;

CONSIDÉRANT la candidature de monsieur Yves Gaudet;

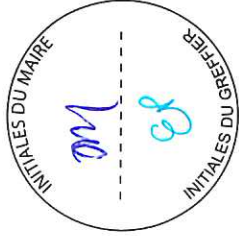
CONSIDÉRANT les recommandations des membres du Comité de circulation et sécurité routière;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

DE procéder au renouvellement du mandat de monsieur Sylvain Forgues à titre de membre citoyen du Comité de circulation et sécurité routière pour une période de deux (2) ans;

D'ACCEPTER la candidature de monsieur Yves Gaudet à titre de membre citoyen du Comité de circulation et sécurité routière pour une période de deux (2) ans.



No de résolution

22-02-55



8 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

9 SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Approbation du budget 2022 - Régie intercommunale de police Richelieu-Saint-Laurent

CONSIDÉRANT que le 26 janvier 2022, le Conseil d'administration de la Régie intercommunale de police Richelieu-Saint-Laurent a adopté son budget pour l'exercice financier 2022;

CONSIDÉRANT qu'une copie de ce budget a été transmise à la Ville de Carignan;

CONSIDÉRANT que ce budget doit être soumis pour approbation à chacune des organisations municipales membres de la Régie intercommunale de police Richelieu-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Luc Laforge, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le budget 2022 de la Régie intercommunale de police Richelieu-Saint-Laurent, tel qu'adopté par son Conseil d'administration le 26 janvier 2022.

10 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

10.1 Autorisation de signature - Entente - Camps de jour de soccer - Été 2022 - Club de Soccer l'Arsenal de Chambly

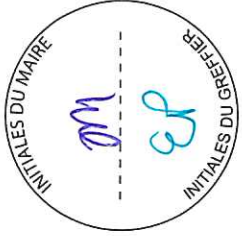
CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire de reconduire le camps de jour spécialisé de soccer pour l'été 2022;

CONSIDÉRANT l'entente du Club de Soccer l'Arsenal de Chambly d'offrir sept (7) semaines de camps de jour pendant l'été 2022 et deux (2) semaines de perfectionnement aux résidents de Carignan;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente entre la Ville de Carignan et le Club de Soccer l'Arsenal de Chambly pour l'été 2022.



No de résolution



22-02-57

**10.2 Demande d'aide financière - Laurence Brière -
Patinage artistique niveau national - 200 \$**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Laurence Brière;

CONSIDÉRANT la compétition nationale de patinage artistique à laquelle a participé Laurence Brière en décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à Laurence Brière, une aide financière d'un montant de 200 \$, dans le cadre de sa compétition de patinage artistique de niveau national en décembre 2021;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.

22-02-58

10.3 Embauche - Responsable des camps de jour - Été 2022

CONSIDÉRANT les recommandations de madame Odrée Hamel, directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER madame Cassandra Mathieu à titre de responsable des camps de jour;

QUE cette embauche soit effective à partir du 28 février 2022;

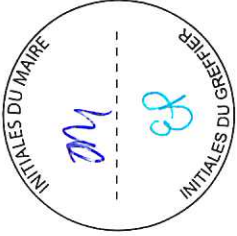
LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-701-51-151.

22-02-59

**10.4 Embauche - animateurs camps de jour - Semaine de
relâche scolaire 2022 - 28 février 2022 au 4 mars 2022**

CONSIDÉRANT les recommandations de madame Odrée Hamel, directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire;



No de résolution



EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER mesdames Florence Lancôt, Dominique Michaud et Victoria Mathieu ainsi que monsieur Alexandre Bouchard à titre d'animateurs camps de jour pendant la semaine de relâche scolaire 2022;

QUE cette embauche soit effective du 28 février 2022 au 4 mars 2022;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-701-51-181.

22-02-60

10.5 Embauche - Surveillant de plateaux - Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire

CONSIDÉRANT les recommandations de madame Odrée Hamel, directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

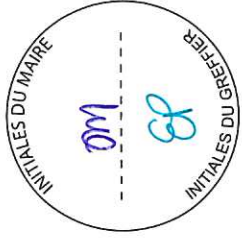
D'EMBAUCHER monsieur Émile Dufresne, à titre de surveillant de plateaux;

QUE cette embauche soit effective à partir du 3 février 2022;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-70190-181.

11 RÉGLEMENTATION



No de résolution

22-02-61

11.1 Avis de motion - Projet de règlement no 245 (2022) modifiant le règlement no 245 (2021) concernant les branchements et raccordements aux services publics

Le conseiller Daniel St-Jean dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement no 245 (2022) modifiant le règlement no 245 (2021) concernant les branchements et raccordements aux services publics.

22-02-62

11.2 Avis de motion - Projet de règlement d'emprunt no 539 (2022) autorisant les travaux de réfection de conduites d'eau potable, d'équipements sanitaires et réfection de la rue des Pétunias, décrétant un emprunt de 499 800 \$

La conseillère Édith Labrosse dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement d'emprunt no 539 (2022) autorisant les travaux de réfection de conduites d'eau potable, de certains équipements sanitaires et réfection de la rue des Pétunias, décrétant un emprunt à long terme de 499 800 \$.

22-02-63

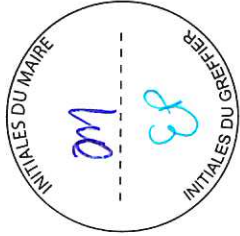
11.3 Avis de motion - Projet de règlement d'emprunt no 540 (2022) autorisant les travaux de réfection de conduites d'eau potable, d'équipements sanitaires et réfection de la rue du Portage, décrétant un emprunt de 1 809 700 \$

Le conseiller Daniel St-Jean dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement d'emprunt no 540 (2022) autorisant les travaux de réfection de conduites d'eau potable, de certains équipements sanitaires et réfection de la rue du Portage, décrétant un emprunt à long terme de 1 809 700 \$.

22-02-64

11.4 Avis de motion - Projet de règlement d'emprunt no 541 (2022) autorisant l'amélioration des sentiers et des sites de plein air du parc des Chenaux et la réfection de la passerelle optimiste, décrétant un emprunt de 1 935 000 \$

La conseillère Édith Labrosse dépose le projet de règlement d'emprunt et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement d'emprunt no 541 (2022) autorisant les travaux d'amélioration des sentiers et des sites de plein air du parc des Chenaux et la réfection de la passerelle optimiste décrétant une dépense et un emprunt à long terme n'excédant pas 1 935 000 \$.



No de résolution :

22-02-65



11.5 Adoption - Règlement no 495 (2022) établissant le code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux de la Ville de Carignan et remplaçant le règlement no 495-A

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement no 495 (2022) établissant le code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux de la Ville de Carignan et remplaçant le règlement no 495-A, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement no 495 (2022) établissant le code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux de la Ville de Carignan et remplaçant le règlement no 495-A.

22-02-66

11.6 Adoption - Règlement no 483-21-U modifiant le règlement de zonage no 483-U (ancien dépanneur île Goyer et zones à vocation mixte)

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement no 483-21-U modifiant le règlement de zonage no 483-U, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

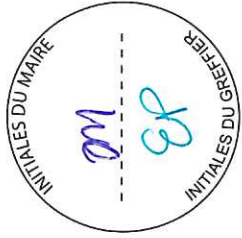
EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement no 483-21-U modifiant le règlement de zonage no 483-U.

12 INFORMATIONS

13 DIVERS



No de résolution

22-02-67

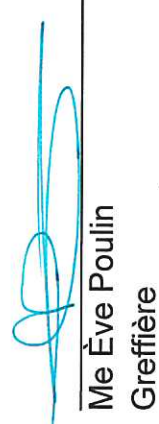


14 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20 h 23.


Patrick Marquès
Maire


Me Ève Poulin
Greffière